

## **Le chômage des jeunes**

*Ce n'est pas un problème de formation mais de politique macroéconomique et de coût du travail peu qualifié.*

Le chômage touche particulièrement, et de façon croissante, la partie la plus jeune de la population, et plus encore ceux des jeunes qui sont les moins qualifiés. Ce simple constat suffit à montrer que les formations prodiguées par les écoles et les universités ne sont pas si mauvaises qu'on le dit puisque ceux qui en sortent trouvent plus facilement un emploi que ceux qui, pour une raison ou une autre, n'en ont pas bénéficié. La tentation est cependant grande, et peu y résistent, d'en déduire que si les écoles et universités formaient et diplômèrent également les jeunes actuellement les moins qualifiés on pourrait du même coup résoudre leurs difficultés d'insertion professionnelle. L'idée revient périodiquement sur le devant de la scène politique : le chômage des jeunes serait dû au dysfonctionnement de l'éducation nationale. Améliorons la formation et le chômage sera vaincu.

Cette vision du problème est simple et séduisante, mais malheureusement illusoire. Pour le comprendre il faut analyser ce que sont les sources principales du chômage des jeunes. Il résulte en premier lieu de la conjoncture et du rythme de croissance de l'économie. L'évolution du chômage des jeunes suit ainsi celle du chômage général des adultes. Le ralentissement de la croissance française depuis la fin des années 80 explique en bonne partie l'acuité actuelle du problème. Ce ralentissement s'explique à son tour par la politique monétaire et budgétaire restrictive que nous impose le projet de réalisation de la monnaie unique. Une reprise de la croissance pourrait réduire sensiblement l'importance du phénomène.

### **Coût et productivité**

Mais au delà de la politique macro-économique, le principal coupable est à rechercher du côté du coût du travail. Cela vaut aussi pour les adultes. Toute hausse du prix du travail, pour une distribution donnée des compétences et des productivités dans la population active, conduit les entreprises à réduire leurs offres d'emploi. Mais les employeurs vont commencer, tout naturellement, par diminuer leur demande du travail le moins qualifié, celui dont la productivité pour l'entreprise est la plus faible. Or, par définition, les jeunes n'ont guère d'expérience professionnelle; donc une compétence moindre, à diplôme égal, que des salariés déjà expérimentés. Et, toujours par définition, les jeunes non diplômés n'ont qu'un degré moindre de qualification et sont donc les victimes toutes désignées de la réduction de la demande de travail émanant des entreprises.

Or le coût du travail, non pas dans l'absolu mais relativement à sa productivité, c'est-à-dire par rapport aux compétences, est spécialement élevé pour les travailleurs les moins qualifiés. En effet, contrairement à ce qui se passe pour l'ensemble des salariés qui négocient leurs salaires de

façon contractuelle, en fonction des conditions de marché, le salaire des moins qualifiés est réglementé : il ne peut tomber en dessous du SMIC, fixé à l'évidence au-dessus du niveau qui s'établirait spontanément sur le marché. Or, même si le SMIC n'est pas lui-même très élevé, il constitue la base incompressible à laquelle viennent s'ajouter les cotisations sociales.

## **Répercussions nocives**

Pour les catégories de salaires plus élevées, une augmentation des cotisations sociales va se répercuter principalement en une baisse du salaire net et accessoirement seulement en une hausse du salaire brut. Mais pour les smicards elle ne peut se traduire, par définition puisque le SMIC constitue un plancher légal, que par une augmentation du salaire brut, c'est-à-dire du coût du travail pour l'entreprise. Ce qui pénalise directement et intégralement l'emploi des travailleurs les moins qualifiés. Et comme les cotisations sociales ne cessent d'augmenter, ces catégories sont de plus en plus largement exclues du marché du travail.

La tendance est d'ailleurs renforcée par l'évolution technologique qui privilégie la demande d'emploi qualifié au détriment de l'emploi moins qualifié. L'éventail des salaires ne pouvant s'ouvrir vers le bas, l'adaptation se fait uniquement par l'utilisation accrue de machines et le chômage des moins qualifiés, c'est-à-dire en priorité des jeunes sans formation.

Il n'y a alors que deux voies de solution. La première, seule évoquée par l'opinion et les responsables politiques parce qu'elle apparaît (faussement) plus généreuse et parce qu'elle promet des débouchés accrus au corps enseignant, consiste à tenter d'augmenter la qualification des jeunes sans formation, c'est-à-dire leur productivité au travail. Mais c'est une solution qui demande beaucoup de temps d'une part, et atteint vite ses limites d'autre part : Devenir cadre, ingénieur, ou médecin n'est pas à la portée de tous.

Si l'on veut des résultats dans un laps de temps plus court il faut donc, à l'instar d'autres pays, adopter la solution par les prix : la baisse du prix des automobiles augmente la demande d'automobiles, la baisse du prix des livres augmente la demande de livres, la baisse du prix du travail augmente la demande de travail. Il ne s'agit pas de toucher aux salaires des salariés en place mais d'ouvrir une perspective d'emploi aux jeunes peu qualifiés.

Les belles âmes s'indignent d'une telle solution. Mieux vaudrait nous dit-on un jeune au chômage qu'un jeune peu payé. Mais cette indignation est bien mal fondée. D'abord parce qu'un faible salaire n'exclut pas la possibilité d'aides sociales. Et il est préférable pour tout le monde d'apporter un complément de salaire à un jeune qui produit des biens et des services et gagne une partie de ses revenus, que d'aider un chômeur qui ne gagne rien par ailleurs et ne produit pas. D'autre part il ne faut pas perdre de vue que la jeunesse n'est qu'une situation temporaire. Avec l'âge et l'expérience la qualification augmente et le salaire aussi. Mais pour que cela puisse se produire il faut que les jeunes sans qualification puisse bénéficier d'une expérience en entreprise. Rien ne vaut alors un emploi réel plutôt qu'un stage ou toute formule d'apprentissage qui n'intègre pas vraiment les débutants et n'apporte de toutes façons qu'une rémunération très faible.

Une bonne politique sociale à l'égard de la jeunesse défavorisée consisterait aujourd'hui à adopter une bonne politique macro-économique mais aussi à libérer la formation des salaires, à l'instar de ce qui prévaut pour les adultes qualifiés, tout en maintenant les aides sociales au plus bas revenus. La réduction efficace et rapide du chômage des jeunes est à ce prix. Mais l'expérience n'a jamais été tentée en France alors que le chômage des jeunes est bien moindre dans les pays qui n'adoptent pas la combinaison délétère du salaire minimum et des cotisations sociales croissantes.

JJR